



**Nicolas BOIS**

nbois@racine.eu

T. +33 (0)4 37 47 89 70

F. +33 (0)4 37 47 89 71

Barreau de Lyon (1995)  
Associé du cabinet Racine  
depuis 2002

## IMMOBILIER - CONSTRUCTION

Depuis son arrivée chez Racine, Nicolas Bois a développé son expertise dans l'accompagnement de tous les professionnels qui contribuent à la réalisation de projets immobiliers (investisseurs, promoteurs, bureaux d'études, entreprises). Il les assiste dans le montage du projet, le choix et la rédaction des contrats, puis tout au long de l'opération de construction, ainsi qu'après sa réception.

Avocat référent des Architectes Experts de Justice près la Cour d'Appel de Lyon, il participe activement à leur formation et plus généralement à celle de l'ensemble des Experts de Justice dans le domaine de la Construction à Lyon.

Il enseigne également la Responsabilité des Constructeurs et l'Assurance Construction à l'Ecole des Avocats.

## DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit immobilier (montage et suivi de projets)
- Droit de la construction et des assurances

## PARCOURS

- Cabinet Racine (depuis 2002)
- Cabinet Buffard (2000-2001)
- Cabinet De La Servette (1996-1999)

## FORMATION

- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat, Barreau de Lyon
- DEA de Droit des Affaires (Lyon III)
- Maîtrise de Droit Privé (Lyon III)

## AUTRES

- Chargé d'enseignement au CNAM sur les Marchés de Travaux
- Ancien chargé d'enseignement à l'Institut de la Construction et de l'Habitation (ICH) de Lyon (l'Expertise Judiciaire construction).